



**Finances – Economie – Emploi
Formation et Chambres consulaires**

OBJET : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2021

EXPOSE

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que, dans l'attente de l'adoption du budget, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation accordée par l'assemblée délibérante doit alors préciser le montant et l'affectation des crédits.

Pour ce qui concerne le budget principal, il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Chapitres dépenses	Rappel crédits votés CCCD2020	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget principal
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	322 200 €	80 550 €	80 000 €
204 - Subventions d'équipement versées	1 259 000 €	314 750 €	310 000 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	1 135 260 €	283 815 €	280 000 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	6 137 429,08 €	1 534 357 €	1 530 000 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « SICTOM (TEOM) », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Chapitres dépenses	Rappel crédits votés CCCD2020	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	30 000 €	7 500 €	7 500 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	687 800 €	171 950 €	80 000 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	845 282,26 €	211 321 €	200 000 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « ordures ménagères REOM », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Chapitres dépenses	Rappel crédits votés CCCD2020	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	150 000 €	37 500 €	37 500 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	486 792,9 €	121 698 €	120 000 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « Immobilier d'entreprises », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Chapitres dépenses	Rappel crédits votés CCCD2020	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	1 411 500 €	352 875 €	350 000 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	1 082 800.0 €	270 700 €	270 000 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « Office du Tourisme Intercommunal », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Chapitres dépenses	Rappel crédits votés CCCD2020	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	12 500 €	3 125 €	3 000 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	15 000 €	3 750 €	3 750 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	20 000,0 €	5 000 €	5 000 €

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Finances – Economie – Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 1^{er} décembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire autorise M. le Président ou M. le Vice-Président délégué, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget principal et des budgets annexes SICTOM TEOM, Ordures ménagères REOM, immobilier d'entreprises et Office du Tourisme Intercommunal dans la limite des crédits indiqués ci-dessus.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 17 décembre 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-455-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020

Conseil Communautaire du 17



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X	P	M. Dominique DAVID
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER			X	P	M. Alain RABU
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X		
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Jean-Michel DUCLOS
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
		X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

M. Michel HORHANT est arrivé à 17 h 45 lors de la lecture de la délibération n° 118 relative à la facturation des activités du Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, danse et art dramatique.

Mme Laurence LE BIHAN a quitté la séance du conseil communautaire à 19 h 46 lors de la lecture de la délibération n° 140 relative au choix du mode de gestion de l'espace aquatique de Derval.

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-455-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020



Le Président,

Alain HUNAUULT